

Compte rendu du Conseil Municipal

22 mai 2018

Présents : Mme FOURNEL Béatrice, Mr BISSUEL Laurent, Mme PAIN Evelyne, Mr PION Eric, Mr PETIT Frédéric, Mme CROZET Josiane, Mr TRUCHET Jean Pierre, Mme MUGUET Angélique
Absent excusé : Mr MATHELIN Christophe

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 27 mars 2018

- **MAISON BARBEYS** : L'architecte de la société Cyrocée est venu présenter le projet de la maison Barbeys avec un chiffrage estimatif. Concernant le logement PMR, la bibliothèque et le coin dédié aux producteurs locaux aucune observation particulière sauf l'ajout de placards muraux.
Le conseil municipal a demandé à l'architecte de faire 3 autres simulations et de chiffrer le coût des modifications en ce qui concerne les étages : les logements proposés étant jugés trop petits avec une seule chambre.
- **MODIFICATION DES STATUTS DE LA COPLER** : Madame le maire rappelle les statuts actuels de la Copler et la modification de ses derniers sur l'intégration des mercredis matin dans la partie extra-scolaire des compétences optionnelles pour la Copler. Le conseil municipal décide à l'unanimité la modification.
- **POINT AMENAGEMENT DU BOURG** : Dans le cadre de l'aménagement devant le bar, des devis ont été demandés aux établissements Fuyatier et Chaize pour la construction d'un muret afin de délimiter la voie de circulation des véhicules.
L'entreprise Eurovia interviendra dans le cadre du groupement de commandes pour les trottoirs et la mise en place de 2 coussins berlinois à hauteur de l'îlot central Montée de la Charpenay.
La plate forme du point tri sera goudronnée ;
Les travaux sont prévus en concertation avec le département et devraient être réalisés en septembre/octobre.
- **TABLES SALLE ERA** : Madame le maire et certains membres du conseil municipal se sont rendus au magasin Mobilier Jarozo de Civens pour voir des tables afin de remplacer celles de la salle Era. Un devis d'un montant de 9 498,60 € a été établi pour 50 tables. Après en avoir délibéré, le conseil municipal a accepté celui-ci.
- **DECISION MODIFICATIVE** : Le coût des travaux prévus pour cette année concernant l'aménagement de la maison Barbeys n'étant qu'une estimation et le coût de la chaudière étant moins élevé que celui prévu au budget, il a été décidé de procéder à une décision modificative se décomposant
- 1 000 € du compte 2158 opération 135 (chaudière)
- 1 500 € du compte 2313 opération 115 (maison Barbeys)
+ 2 500 € au compte 2184 opération 132 (tables)
- **TOUR DU PAYS ROANNAIS** : Madame le maire fait un résumé aux membres du conseil municipal : buffet, buvette, animation podium à partir de 14 h, caravane publicitaire avec 2 passages des coureurs entre 15 h et 16 h et un repas le soir sur réservation avec lasagnes, fromage, dessert pour 10 €. Les associations de la commune participent en tenant le stand buffet/buvette et l'organisation du repas du soir.
- **QUESTIONS DIVERSES** :
 - Point aménagement de la place de la mairie : l'aménagement est presque terminé, il reste le marquage au sol. L'entreprise Chartier va remplacer certains arbustes qui ne sont pas enracinés. Un autre devis pour 2 bancs et une poubelle est en cours de réalisation car ceux reçus pour le moment sont trop élevés.
 - Il est nécessaire de nommer un référent plantes invasives. Le conseil municipal désigne Frédéric Petit.
 - Local chasse : afin d'obtenir des tarifs plus avantageux, la société de chasse voudrait passer commande du matériel électrique sur internet. La commune ne pouvant payer les factures par internet, une subvention exceptionnelle du montant de la facture sera versée à la société de chasse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.